

LÉVIS INFOS



PLU, prolongation de l'enquête publique

A la demande du commissaire enquêteur, le Maire de Lévis Saint Nom, par arrêté du 28 février 2013, a prolongé l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme prévue du 4 février 2013 au 11 mars 2013 inclus, pour une durée de 17 jours soit jusqu'au 28 mars 2013 inclus (voir page intérieure).

Festival Jazz à toute heure 2013



La quinzième édition du Festival Jazz à toute heure se déroulera du 22 mars au 21 avril 2013, sur 5 week-ends. Cette année, pas de halte à Lévis-Saint-Nom mais dans 12 autres communes du Parc naturel Régional de la

Haute Vallée de Chevreuse avec 4 nouveaux venus : Poigny-la-Forêt, Vieille-église-en Yvelines, Gif-sur Yvette et Saint-Arnoult en Yvelines.

Retrouvez toute la programmation du festival sur www.jazzatouteheure.com ou dans les catalogues disponibles notamment en mairie et au garage Usseglio.

Inauguration de la salle de Girouard

D'importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes ont été réalisés dans la salle des fêtes de Girouard.

L'inauguration de la salle est prévue le samedi 20 avril 2013 à 11h30 en présence de Valérie Pécresse, Députée des Yvelines, Conseillère régionale d'Ile de France.

Ramassage de printemps

Cette année le ramassage de printemps organisé avec le PNR est programmé à Lévis le samedi 6 avril. Rendez-vous vous est donné à 14h30 sur le parking des tennis et de l'école des Sources.

Venez nombreux, en famille, pour une balade amicale et utile à travers les espaces naturels de proximité de Lévis. Munissez-vous de chaussures de marche et d'un gilet jaune. Des gants de ramassage et sacs vous seront fournis. Prévoir une durée de 2 h environ. Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents.

L'an dernier plus de 2 m3 de détritres ont été retirés de la nature et portés en déchetterie.

Madame, Monsieur,

Avec l'instauration de nouveaux prélèvements sur les collectivités et la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités locales, les communes sont fortement mises à contribution dans l'effort de réduction de la dette de l'Etat. Dans ce contexte, la commune de Lévis Saint Nom pourra s'appuyer sur sa situation financière parfaitement saine pour assumer ces nouvelles charges sans les répercuter sur les contribuables au travers des impôts locaux. Nous veillerons à maîtriser toujours le plus efficacement possible les charges de fonctionnement, déjà bien maîtrisées, en veillant, par exemple, à l'optimisation des dépenses énergétiques.

La salle de Girouard, qui a tout récemment fait peau neuve, a bénéficié d'une reprise totale de l'isolation des murs et de la toiture. Elle pourra, grâce à la création d'une kitchenette et l'amélioration de son acoustique, mieux accueillir les activités associatives et fêtes familiales. Vous êtes invité(e) à venir la découvrir à l'occasion de son inauguration le 20 avril prochain à 11h30, en présence de notre Députée, Valérie Pécresse.

Votre Maire

Anne GRIGNON

Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse



Les lévisiens du mois : Pauline Bouillot et Clément Légié



Lévisiens depuis octobre 2012, Pauline Bouillot et Clément Légié viennent d'acquérir la Ferme de Bellepanne (ferme du XVIIIème). Passionnés tous les deux d'équitation, Clément exerce dans la région en tant que maréchal-ferrant.

Vous venez de vous installer à Bellepanne, comment avez-vous découvert cette ferme ?

Nous recherchions de quoi nous loger ainsi qu'un pied à terre pour l'activité de maréchalerie. Nous avons des chevaux, donc il nous fallait une maison avec quelques boxes et du terrain autour. Nous avons effectué de nombreuses visites mais les biens ne correspondaient pas à tous nos critères. Nous avons découvert la ferme, et nous avons eu un vrai coup de cœur. Nous sommes à la fois installés en pleine nature mais à côté de commodités. Il n'est pas rare de voir des biches et des cerfs autour et je ne parle pas des lapins et des faisans. De plus elle offre tellement de perspectives/potentiels que nous avons décidé d'en faire le projet de notre vie.

Vous vouliez vous installer en vallée de Chevreuse ?

Il y a une forte concentration de haras dans la vallée, c'est ici que je travaille. Par ailleurs, je connaissais bien la région puisque j'ai monté de nombreuses années au haras de Malvoisine à Senlis tout en habitant à Issy les Moulineaux. Pour nous la vallée de Chevreuse est une région privilégiée et depuis mes 16 ans je travaille dans le but de m'y installer. A 29 ans je suis content d'y être arrivé.

Clément, vous êtes maréchal-ferrant, ce n'est pas un métier courant. Comment le devient-on ?

C'est d'abord la passion du cheval et le désir de travailler dans le monde équin. C'est un métier où tout passe par l'apprentissage. J'ai commencé à 16 ans et suivi une formation de 5 ans, sur le rythme une semaine à l'école et 3 semaines apprentis. J'ai complété cette formation par 6 mois à l'étranger dans un pays arabe où je m'occupais de purs sangs. Je suis installé à mon compte depuis 2005, je transmets à mon tour mon savoir-faire à mes apprentis, et je continue à me rendre régulièrement à l'étranger dans le but de former des maréchaux ferrants là-bas.

Vous avez une spécialité ?

Oui, je travaille tout particulièrement sur les problèmes orthopédiques des chevaux de sport, qui sont des chevaux de dressage, d'obstacles ou de complet. C'est un travail d'équipe avec le cavalier, le vétérinaire, l'ostéopathe parfois. C'est une clientèle très exigeante. C'est un métier avec des techniques en pleine évolution, j'ajuste la ferrure en fonction du traumatisme subi par le cheval (tendinite, pieds sensibles etc...) ou bien en fonction de son activité notamment pour le soulager. A côté des ferrures orthopédiques, subsistent évidemment des ferrures classiques.

Vous vous déplacez dans les haras mais avez-vous une partie de votre travail à la Ferme de Bellepanne ?

En orthopédie il est fréquent de devoir fabriquer des fers, que la pathologie exige et qui ne se trouvent pas forcément dans le commerce. Les bâtiments vont me permettre d'avoir un vrai atelier afin d'usiner mes propres fers. Pour l'instant nous sommes plutôt dans une phase d'instal-

suite page 2

Prolongation de l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

A la demande du commissaire enquêteur, le Maire de Lévis Saint Nom, par arrêté du 28 février 2013, a prolongé l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme prévue du 4 février 2013 au 11 mars inclus, pour une durée de 17 jours soit jusqu'au 28 mars 2013 inclus.

Jusqu'à cette date, le dossier de modification du plan local d'urbanisme ainsi qu'un registre resteront tenus à disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (Lundi - Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ; Mardi - Mercredi - Vendredi : de 8h30 à 12h00 ; Samedi : de 10h00 à 12h00. La mairie

est fermée l'après midi pendant les vacances scolaires (sauf le lundi 11 mars 2013)).

Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences supplémentaires à la mairie aux jours et heures suivants :

Samedi 16 mars 2013 de 10h00 à 12h00,

Mercredi 27 mars 2013 de 9h30 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit en mairie au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Lévis Saint Nom, Place

Yvon Esnault, 78320 LEVIS-SAINT-NOM.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la ville : www.levis-saint-nom.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes informations relatives à la présente enquête pourront être demandées auprès du service urbanisme à la mairie de Lévis St Nom.

Collecte des ordures ménagères

Depuis le 1er mars dernier, le ramassage des bacs à ordures est assuré par l'entreprise EUROPE SERVICE DECHETS en remplacement de SITA dont le contrat expirait à cette date. Le nouveau marché de collecte a été attribué dans le cadre de la procédure d'appel public à concurrence conduite par le SICTOM de Rambouillet. Plus respectueux du développement durable il permettra de réduire le coût de la prestation sans dégradation du service. Dans la pratique, la principale évolution sera la fréquence de collecte du verre portée de 4 à 6 semaines. Le calendrier de ramassage pourra être sensiblement modifié dans les prochains mois, en fonction des besoins de la nouvelle organisation et les camions aux couleurs du nouveau prestataire seront progressivement mis en service.



Les lévisiens du mois (suite)

lation. Nous travaillons aux aménagements intérieurs et extérieurs de la ferme. A terme, nous aurons des boxes pouvant accueillir des chevaux-patients avec diverses pathologies jusqu'à leur guérison ou la mise en place du fer idéal. Nous souhaiterions également agrandir notre élevage.

Beaucoup de projets et beaucoup de travail en perspective alors.

Pour l'instant, on défriche et on s'occupe du gros œuvre de l'habitation! On nettoie le terrain pour réhabiliter les anciennes pâtures. Mais nous avons l'énergie et la motivation. Le site en vaut la peine. Nous souhaitons vraiment garder l'esprit de la ferme. Pour finir, nous souhaiterions remercier pour leur soutien le Parc naturel régional et

la commune de Lévis Saint Nom.

Lévis une commune financièrement saine

« Décomptes Publics » diffuse une évaluation financière comparative des collectivités locales à partir des budgets exécutés des communes de taille et de fiscalité similaires. L'objectif est de fournir une information claire aux citoyens désireux de comprendre et suivre les finances de leur commune. Il est ainsi possible de comparer Lévis-Saint-Nom à la moyenne des communes de taille et de fiscalité similaires.

Les données présentées sont des données en Euro par habitant.

La dette à fin 2011 est nulle alors que la moyenne de la strate a augmenté de 3,89% en 2011. La pression fiscale est inférieure de 8,62% à la moyenne de la strate des communes de taille et de fiscalité similaires

Chiffres 2011

	Levis-Saint-Nom	Moyenne de la strate
Charges de personnel	235 €	350 €
Impôts locaux	391 €	611 €
Résultat comptable	169 €	282 €
Investissements	239 €	508 €
Emprunts souscrits	0 €	92 €
Dette à la fin de l'année	0 €	934 €
Évolution de la dette	-100%	4%
Rigidité structurelle	42%	42%
Pression fiscale	70%	77%

Suivez au plus près l'agenda des manifestations et les alertes de la commune

La commune de Lévis se propose de mettre en place un système d'information par SMS ou email.

Deux services sont proposés :

- informer de la tenue d'une réunion publique, de l'indisponibilité temporaire d'un équipement public, d'un arrêté de circulation, de relayer les alertes préfectures, ...

- rappeler, la veille de leur déroulement, les manifestations associatives de la commune inscrites à l'agenda.

Pour s'inscrire (ou se désinscrire) il suffira de remplir un formulaire mis en ligne sur le site de la mairie sur le modèle de ceux disponibles pour l'école ou les réservations de salles.

Dans un premier temps nous faisons un sondage pour recueillir votre avis sur l'outil de communication : SMS ou email. Pour ce faire vous pouvez adresser un mail en mairie ou répondre au sondage qui est mis en place sur le site de la commune.

Inauguration de la salle de Girouard

D'importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes ont été réalisés dans la salle des fêtes de Girouard. Les travaux ont porté sur l'aménagement de la salle (éclairage, revêtements des sols et murs, isolation phonique, mise en valeur des poutres), la réfection de l'isolation et la création d'un accès et d'un wc handicapé ainsi que la création d'une kitchenette. Cette salle est à la disposition des associations et des lévisiens pour leurs fêtes familiales.



La réforme des rythmes scolaires à l'école des Sources



L'essentiel de la réforme

Un étalement des 24 heures hebdomadaires d'enseignement

- l'enseignement actuellement réparti sur quatre jours sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin (ou, par dérogation, le samedi matin) ;
- tous les élèves bénéficieront de 24 heures de classe par semaine ; à titre d'exemple, l'ajout de 3 heures de classe le mercredi matin allégerait les autres journées en moyenne de 45 minutes ;
- la journée d'enseignement sera de maximum 5 heures 30 et la demi-journée de maximum 3 heures 30 ;
- la durée de la pause méridienne (cantine) ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30.

Des activités pédagogiques complémentaires, dispensées par les enseignants en groupes restreints (aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école).

La possibilité pour les communes d'organiser des activités périscolaires facultatives visant à favoriser les pratiques culturelles, sportives, ludiques, artistiques...

Qu'en sera-t-il à Lévis St Nom ?

A Lévis St Nom, la mise en œuvre de la réforme pourrait par exemple se traduire par une fin de la classe avancée à 15 heures 45. Dans toutes les hypothèses, le dispositif impactera fortement les organisations familiales et l'ensemble des services et activités périscolaires qu'elles soient communales (garderie, étude, centre de loisirs, nettoyage des locaux...) ou associatives (activités proposées la semaine en soirée, le mercredi et le samedi). L'occasion de repenser ensemble l'organisation de la journée des enfants et des services périscolaires

S'il n'est fait aucune obligation pour les communes de prise en charge des enfants en sortie d'école, les élus s'attacheront à ce que ce nouveau cadre ne pénalise pas les enfants et soit au contraire l'occasion de conduire une réflexion associant l'ensemble des acteurs lévisiens pour accompagner la réforme, repenser l'organisation de la journée des enfants et ajuster la future offre de services périscolaires.

Une première réunion d'échanges et de concertation des acteurs le 21 février 2013

La commission scolaire communale a organisé une première réunion en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, des enseignants, des représentants de parents d'élèves,

du directeur du centre de loisirs et garderie et des élus de la commission scolaire.

Cette rencontre du 21 février 2013 visait tant à associer les acteurs sur le choix de la date de mise en œuvre (2013 ou 2014) qu'à être l'occasion d'un premier tour de table sur les problématiques soulevées, notamment :

- l'organisation de la semaine (classe mercredi ou samedi matin),
- les horaires de classe, matin, midi et soir,
- le temps de pause méridienne et de cantine,
- l'impact sur les services périscolaires, garderie, centre de loisirs et étude...

Afin d'être en mesure de disposer du temps nécessaire pour préparer au mieux la nouvelle organisation et de mettre en place les groupes de travail associant tous les acteurs (enseignants, parents, associations, commune), tous les participants se sont prononcés en faveur d'un report de l'application de la réforme à 2014. Dans sa séance du 22 février, le conseil municipal a confirmé ce choix.

La réforme se va mise en place à l'école des Sources à la rentrée 2014.

Les Petits Câlines

L'équipe du centre de loisirs interviendra avec la Récré le 13 avril.

Des petits jeux seront mis en place pour agrémenter l'après midi.

En milieu d'après midi, un artiste du monde du cirque viendra faire une représentation de son spectacle (jonglerie, équilibre, illusion d'optique...)

L'ensemble des prestations est gratuit pour les familles, seule

une participation au goûter sera demandé. Il sera proposé aux familles de venir avec un gâteau afin de partager tous ensemble ce moment.

Au retour des vacances, nous prévoyons de retourner comme chaque année au crapauduc. (20 mars si les conditions météo le permettent).



Enfouissement des réseaux route de Maison Blanche

Les travaux d'enfouissement des réseaux Route de Maison Blanche vont débuter au printemps 2013. Cette nouvelle tranche de travaux qui se fera de la rue de la Gripière à l'impasse du bel Air porte sur l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Elle fait suite à celle qui avait été réalisée en 2010 de la rue de la Porte Dorée à la rue de la Gripière.

C.C.A.S. FORUM DES METIERS

Une trentaine d'exposants et une cinquantaine de lycéens, pour la plupart accompagnés de leurs parents, se sont entretenus au Forum des métiers organisé par le C.C.A.S. le 26 janvier dernier. Nous avons visiblement répondu à une attente et renouvelerons cet échange en 2014. Grand merci aux intervenants pour leur participation émérite. Profitez des ces informations et rendez-vous l'année prochaine.

En prolongement de cette manifestation, nous vous informons que la « Mission locale intercommunale de Rambouillet et la Maison de l'entreprise et de l'emploi Centre et Sud Yvelines (Meecsy) » organisent des portes ouvertes le jeudi 28 mars de 11h à 18h.

Cet événement vous permettra de découvrir les actions de ces deux Missions locales et de participer aux conférences, animations, stands thématiques ainsi qu'à la bourse aux emplois.

Le rendez-vous indispensable des 16-25 ans

ALTERNANCE
MISSION LOCALE
MAISON DE L'EMPLOI
ORGANISMES DE FORMATION
EMPLOIS D'AVENIR
SIMULATIONS D'ENTRETIEN
BOURSE AUX EMPLOIS
PARTENAIRES

Portes ouvertes de la mission locale
Jeudi 28 mars - De 11h à 18h
19 rue de Clairefontaine
7820 Rambouillet
Entrée libre

Mission Locale
Meecsy
Le programme en ligne : www.bit.ly/missionlocale

Résumé des réunions du conseil municipal

Séance du 22 février 2013

Enfouissement des réseaux route de Maison Blanche

Le marché relatif aux travaux d'enfouissement des réseaux Route de Maison Blanche est validé. Le commencement des travaux est prévu au printemps 2013.

Une convention sera signée avec France Télécom pour la dissimulation des réseaux aériens de communications électroniques.

PNR, contribution à la cellule d'animation des contrats de bassin

Le conseil inscrit en dépense la contribution 2013 de la commune à la cellule d'animation « Rémarde amont » et « Yvette amont » pour un montant de 247 euros.

Réforme des rythmes scolaires

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Questions diverses

L'inauguration de la salle de Girouard aura lieu le samedi 20 avril 2013.

Une mise au point est faite sur la question de l'utilisation de la salle polyvalente après les repas du CCAS.

Le nouveau marché d'enlèvement des ordures ménagères a été attribué à la société Europe Services Groupe. Le nouveau contrat prend effet au 1er mars 2013.

Un point est fait sur la dernière réunion de la

commission plénière développement économique et Énergie du PNR.

l'opération « nettoyage de printemps », organisée en partenariat avec le PNR, aura lieu le samedi 6 avril

Les prochains conseils municipaux sont prévus les 22 mars et 12 avril 2013.

Agenda

Avril

- Jeudi 4 :** repas du CCAS, salle polyvalente
Samedi 6 : ramassage de printemps
Dimanche 7 : chasse aux œufs (Comité des Fêtes)
Dimanche 7 : Concert chant d'Orient, ND de la Roche, (l'Orgue de Roche) 18h
Mercredi 10 : Concert d'orgue, église, 21h (EOL)
Samedi 13 : Café Littéraire (Graines et Cultures)
Samedi 13 : Bonhomme hiver (La Récré et les Petits Câlines)
Samedi 13 : Loto de l'Harmonie
Dimanche 14 : Concert piano et guitare (F2L)
Jeudi 18 : Buffet campagnard (Jeunes d'Autrefois)
Samedi 20 : Permanence UFC Que Choisir
Samedi 20 : inauguration de la salle de Girouard

Mai

- Samedi 11 :** Café Littéraire (Graines et Cultures)
Jeudi 16 : Buffet campagnard (Jeunes d'Autrefois)
Samedi 18 : Permanence UFC Que Choisir
Du 24 au 26 et 31 : Théâtre (F2L)

Juin

- Samedi 1 :** concert orgue Jean Guillou, Eglise 20h30 (EOL)
Jeudi 13 : sortie de printemps à Rouen (Jeunes d'Autrefois)
le 2ème samedi de chaque mois : Café littéraire, Centre Polyvalent (Graines et Cultures) 10-12h,
les 1er et 3ème samedis de chaque mois : Permanence UFC Que Choisir (10-12h,) et sur rendez-vous le mardi après-midi.
du 22 mars au 21 avril : Festival Jazz à Toute Heure (voir <http://www.jazzatouteheure.com>)

Vos petites annonces

Voiture

Recherche véhicule d'occasion pour jeune permis, 4 à 5 CV max, abs, airbag, budget : 2000€ max. Tél. : 06 82 32 98 21

Cours d'informatique à domicile et dépannage : initiation à windows et internet, optimiser et faire évoluer son pc, installation internet, wi-fi, création site internet, récupération données perdues, toutes réparations pc...tarifs sur site internet : <http://www.diadem.1s.fr/> Tél 09.52.61.04.78 après 19H chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...

Deux infirmiers libéraux aux Essarts

Mme Gaillot Céline et Mr Charbonnier Florian sont deux infirmiers libéraux installés aux Essarts Le Roi depuis le 1er février 2013. Ils interviennent pour le moment essentiellement au domicile des patients. Coordonnées : 33, avenue de la gare, 78690 Les Essarts Le Roi. Tél. : 01.34.94.00.32

Ouverture d'un cabinet d'ostéopathie à Dampierre en Yvelines.

Adrien TERCERIE informe de l'ouverture d'un cabinet d'ostéopathie à Dampierre en Yvelines, dans le cœur de la ville face à la mairie. Après une formation en 5 ans au Collège Ostéopathique Européen de Cergy-Pontoise, ainsi qu'un apprentissage aux côtés d'une sage femme pour la prise en charge de femmes enceintes et de nourrissons
 Ostéopathe exclusif, il intervient dans tous les domaines de l'ostéopathie. Perte ou diminution de mobilité, problèmes articulaires, musculaires, trouble musculo-squelettique, viscéraux ou crâniens. L'ostéopathie exclusive s'appuie sur une méthode scientifique rigoureuse pour analyser les phénomènes pathologiques et déterminer les causes.
 Ainsi, avec des techniques manuelles, il agit sur les systèmes locomoteur, neurologique, digestif, ORL, céphalique, génito-urinaire, ainsi que sur les séquelles traumatiques. L'ostéopathie s'applique à tout âge de la vie et tend vers une prise en charge globale et pluridisciplinaire de patient.

Vous avez eu une carrière en France et en Allemagne, au Portugal ou en Italie ?

Faites le point sur votre retraite

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) organise en partenariat avec les caisses de retraite de l'Allemagne, l'Italie et le Portugal, des journées internationales d'information pour vous renseigner sur vos droits à la retraite.

Les prochaines sessions sont fixées aux

Sessions franco-allemandes :

Du mardi 16 avril au jeudi 18 avril matin

Du mardi 8 octobre au jeudi 10 octobre matin

Du mardi 3 décembre au jeudi 5 décembre matin

Session franco-italienne : Du mardi 28 mai au jeudi 30 mai

Session franco-portugaise : du mardi 22 octobre au vendredi 25 octobre

Les inscriptions peuvent se faire 30 jours avant la session

- par courrier : en renvoyant le bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de l'Assurance retraite et chez les partenaires (Cpam, Caf, Cicas, ambassades, consulats, etc.), à l'adresse suivante : Cnav -Communication externe Île-de-France 14411 -75951 Paris cedex 19.

- par Internet : en envoyant vos coordonnées y compris numéros de sécurité sociale français et étranger) à l'une des adresses suivantes

• ri-franco-allemandes@cnav.fr ;

• ri-franco-italiennes@cnav.fr ;

• ri-franco-portugaises@cnav.fr.

La Cnav vous contactera pour vous fixer un rendez-vous.

Vous devez déclarer vos équidés !

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite. Il est indispensable que tous les lieux de détention soient enregistrés dans la base SIRE (Système d'information relatif aux équidés). Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

La déclaration peut se faire

Sur Internet : se connecter sur le site www.haras-nationaux.fr puis cliquer sur <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>

Par papier : en retournant le formulaire disponible sur demande au SIRE (0811 90 21 31 ou info@ifce.fr) à l'adresse Route de Troche, BP3 - 19231 Amac Pampadour Cedex.



Bourse aux Matériaux du PNR

Des quantités considérables de matériaux ou produits sont transformés chaque jour en déchets ou envoyés en déchetterie alors qu'ils sont réutilisables, tels :

- les matériaux anciens comme les tuiles, carreaux de sol, pierre brutes, pavés, pièces de charpente en bois
- les matériaux comme la terre, le sable, des grilles, gardes corps, cheminées, etc.

Afin d'organiser cette réutilisation, le Parc met gratuitement à disposition des entreprises du bâtiment et des particuliers une bourse aux matériaux locaux qui croise les offres et les demande et met ainsi en relation les offreurs et les demandeurs de matériaux de récupérations.

Pour ce faire il suffit de remplir un formulaire disponible sur le site Internet du Parc : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/habitat-energie/votre-projet/bourse-aux-matériaux.html>

Etat civil

Naissances

Luan DA CUNHA le 17 novembre 2012

Emilie LALLET le 6 décembre 2012

Elias GHALLEB le 28 décembre 2013

Mariage

M. Frédéric VISCARDI Frédéric et Mme Isabelle POUGEOISE le 9 février 2013

Décès

Daniel ROUSSEL-DESVEAUX le 30 janvier 2013

Jean TREUFFET le 21 février 2013

Le coin du jardinier



Après un hiver généralement doux, le froid et la neige sont venus perturber notre météo à fin février. Rappelons que ce froid a un effet très favorable sur le développement de la végétation et aussi un rôle dans la limitation des parasites en saison.

Au mois de mars votre jardin va apparaître dans son nouvel écrin. Déjà les premiers rayons de soleil réchauffent la terre et les fleurs printanières sont prêtes à éclore ...

Il s'agira alors de nettoyer votre jardin comme par exemple mettre au compost les dernières feuilles mortes, enlever les chaumes fanés des graminées de l'année précédente ou éliminer les mauvaises herbes.

Vous pourrez aussi décompacter la terre des massifs ce qui permettra de les préparer pour la prochaine saison et nettoyer les vivaces pour qu'elles démarrent bien la saison.

On aura aussi à finir de tailler différents arbustes comme les Buddléas en rabattant largement les branches anciennes pour permettre l'installation de nouvelles pousses.

C'est le moment également de s'occuper des rosiers en rabattant à 3 yeux ou à 5 dans le cas de «rosiers buisson». Il ne faudra pas oublier de laisser le dernier œil dirigé vers l'extérieur et d'éliminer aussi les gourmands qui se développent à la base.

Les glycines devront être taillées à deux yeux pour les pousses latérales et en réduisant au moins de moitié les pousses de l'année. On devra aussi prendre soin des chèvrefeuilles supprimant les rameaux morts et toutes les branches qui s'éloignent du mur.

Quant aux hortensias les vieilles branches et les bois morts seront éliminés au raz du sol et les inflorescences fanées seront coupées juste au-dessus du bourgeon du sommet.

Si vous voulez semer en place les pavots, coquelicots, nigelles de dames ce sera le moment de le faire dès que le sol se réchauffe.

En mars on pourra encore planter des arbres à feuilles caduques ou des conifères. Il sera encore temps de placer des rosiers à racines nues si vous avez fait ce choix

Un point important sera d'installer des vivaces en commençant par les bulbes les moins sensibles au froid comme les hémérocailles, crocosmias, glaïeuls ou lis .

Pour les dahlias il sera préférable d'attendre début avril car les risques de gel sont plus importants pour ces plantes. La date de plantation pourra alors être déterminée par la période de floraison des lilas.

Les lupins, roses trémières et héliobores seront aussi à positionner dans les massifs ou les rocailles.

Dans les jardinières ou les plates-bandes ce sera le moment de planter les pensées.

On aura aussi à préparer les semis pour les nouvelles pelouses au mois d'avril. On enlèvera alors les plus gros cailloux mis en évidence par les pluies d'hiver et il sera souhaitable de ratisser le sol.

Pour les gazons anciens il s'agira de regarnir par semis les parties dénudées et en ajoutant un peu de terreau pour améliorer la reprise. Il sera peut-être nécessaire d'éliminer la mousse et d'aérer le sol souvent trop compact à la sortie de l'hiver. Enfin si vous voulez obtenir un contour net vous pourrez «finir les bordures» à la bêche.

On pourra aussi diviser les touffes de vivaces et pratiquer les premiers bouturages. (voir en page 6 le texte de l'AMICALE)



Bon jardinage et à bientôt

Daniel de l'AMICALE

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 -Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)



Le coin des Assos



Après avoir égayé l'hiver avec deux manifestations : un concert lyrique plein de charme et le salon des arts, accueillant des artistes de talent, F2L vous apporte le printemps avec le concert des élèves. Le 14 avril après-midi, vous pourrez assister à la prestation des élèves de l'association, au piano et à la guitare. Plus d'une trentaine d'élèves vous feront partager leur passion pour la musique, en jouant seul ou à plusieurs.

Vous pouvez noter les dates de nos deux dernières manifestations de la saison :

- **Le Gala de danse : le 15 juin après-midi**

- **La fête de l'association : le 16 juin après-midi** (nous fêterons les 30 ans de l'association !)

Au mois de mai, c'est avec La Comédie Lévisienne que le beau temps s'installera. Notre troupe de théâtre jouera en effet la pièce « l'invité » les 24, 25, 26, 31 mai et 1er juin. Une pièce réjouissante, riche en rebondissements !



L'invité » de David Pharao

L'invité est le DRH sur le point d'engager Gérard, la cinquantaine, au chômage depuis 3 ans, pour ce poste en Indonésie tant convoité.

Mais il faut d'abord en passer par une formalité : le dîner à la maison.

Après l'astrologie, la graphologie, David Pharao invente la « dînerologie » ou le dîner chez le demandeur d'emploi.

Alexandre, le voisin : « Pénétrer chez quelqu'un, c'est lire dans sa vie à livre ouvert. En un quart d'heure, il en saura plus sur vous qu'en une semaine d'entretien, votre Pontignac ».

De plus, Colette, la femme de Gérard, est une piètre cuisinière !

Mais Alexandre est aussi conseiller en communication et il se fait fort de faire franchir l'obstacle à Gérard avec succès.

Et nous voilà partis pour une heure et demie de training intensif et drôle dans le salon de ce pauvre Gérard au comble du stress et de Colette, empotée mais touchante dans sa volonté de bien faire.

Avec son air de comédie rigolote, le texte de David Pharao nous entraîne au cœur du mécanisme des tests préalables à tout recrutement.

Représentations :

les 24, 25, 31 mai et 1er juin 2013 à 20h30 et 26 mai à 15 h.



l'école des 5 tiges



Dans l'élan des succès qui ont été les siens en 2012, l'école des 5 tiges entame cette année placée sous le signe du serpent avec dynamisme et motivation.

Après un premier semestre consacré principalement au développement et au renforcement de qualités physiques comme la souplesse, l'endurance et l'explosivité, le programme technique va devenir la préoccupation première. En effet, l'obtention de qualités athlétiques n'est qu'un premier pas vers la réalisation du pratiquant.

Pour bénéficier pleinement de la pratique des arts martiaux, nous savons que la recherche est infinie. Aussi la diversité ainsi que la richesse technique du Vovinam Viet Võ Đạo sauront certainement convaincre les pratiquants les plus sûrs d'eux. Discipline personnelle, perfectionnisme et exigence envers soi seront donc les mots d'ordre pour cette nouvelle saison.

D'autre part, nous sommes fiers d'annoncer l'aboutissement d'un projet d'importance pour l'école, celui du voyage au Vietnam, prévu cet été pour une dizaine de pratiquants et leurs proches. Ceux-ci partiront découvrir la richesse culturelle du pays au mois d'août, avec au programme : croisière sur la baie d'Halong, visite du Sud du pays et même de la station balnéaire de Nha Trang, sans oublier un entraînement personnalisé chez les plus grands maîtres du pays ! De quoi faire pâlir d'envie n'importe quel aventurier...

Enfin et comme à chaque parution du Levis info, nous tenons à remercier les passionnés d'arts martiaux, mais aussi leurs familles et qui viennent encourager l'école et assister aux démonstrations. Plus qu'une simple association, l'école des 5 tiges rassemblée autour de Minh Lê Hoang est devenue au fil des années une institution favorisant l'activité physique et le lien social à Lévis Saint Nom.

Contact : ecoledes5tiges@gmail.com ou 06.86.96.15.92



Jeunes d'Autrefois

Le Jeudi 21 Février 2013, malgré le froid, nos amis du Club se sont réunis en grand nombre à la salle polyvalente d'Yvette, pour un après-midi crêpes animé par

M Rodier et sa fille, ainsi que notre chanteuse Nicole. La danse est de toute évidence un moyen très sûr pour combattre le froid.

Avant le tirage d'une petite tombola, l'annonce a été faite de notre prochaine sortie de printemps à Rouen le 13 Juin prochain : outre la visite de la ville en matinée et un bon déjeuner, nous avons prévu une promenade en bateau, disposition nous permettant d'éviter un long trajet à pied toujours fatigant pour certains d'entre nous. Nous passerons ainsi en revue tous les grands voiliers présents pour la « Grande Armada » visite guidée et commentée.

A titre indicatif, nous rappelons que ces sorties peuvent être faites par des personnes non inscrites au Club moyennant un petit supplément.

Rappelons également notre repas campagnard qui se tiendra à la salle polyvalente le Jeudi 18 Avril prochain.



L'UFC Que Choisir, association locale de Lévis-Saint-L'UFC Que-Choisir, association locale de Lévis-Saint-Nom, a tenu son assemblée générale le 16 février dernier et vient décrire son nouveau bureau.

Retrouvez sa composition et les dernières informations sur son site : www.ufc-levis78.org/

Focus ce mois-ci sur deux sujets de consommation qui touchent plus particulièrement les lévisiens :

• L'accès « Haut Débit Internet »

L'UFC de Lévis Saint Nom, assailli de plaintes de consommateurs, a rencontré l'opérateur Orange qui promet une solution pour fin 2014 !!!

Notre commune est une zone sinistrée en Haut Débit Internet et cette situation ne doit pas perdurer encore 2 ans ! Les opérateurs ont une obligation de résultat. Pour des contrats de 512 Kb voire parfois de 1024 Kb, les débits réels mesurés sont inférieurs à 300 Kb, avec de nombreuses absences de connexion, alors que nos adhérents des communes limitrophes bénéficient de débits jusqu'à 10 000 Kb pour le même prix.

De plus en plus de services et documents administratifs sont accessibles par Internet et beaucoup de lévisiens en sont privés car, très souvent, la connexion est interrompue par dépassement du temps imparti pour l'échange de données. A titre d'exemple, signalé par un de nos adhérents :

- Deux jours de tentatives pour pouvoir remplir une demande de visa accessible uniquement par Internet!

- Impossibilité d'ouvrir les vidéos que le SAV de l'opérateur nous adresse pour tenter de résoudre les problèmes techniques.

L'UFC souhaite regrouper tous les clients insatisfaits de Lévis Saint Nom et, vu cette atteinte à l'intérêt collectif, mener toutes les actions qui s'imposent, y compris en saisissant la justice. Si votre accès internet est vraiment défaillant, contactez-nous ! Plus nous serons nombreux, plus notre action sera efficace.

• La réception des nouvelles chaînes TNT

Depuis le 12 décembre dernier dans notre région, six nouvelles chaînes gratuites et en haute définition sont venues enrichir le paysage audiovisuel français. Les chaînes gratuites sont désormais au nombre de 25 mais la aussi, tout le monde n'est pas égal devant la TNT. Si vous rencontrez des difficultés pour recevoir ces chaînes, contactez-nous !

Trois façons de nous contacter :

- Les permanences : Sans rendez-vous les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h au Centre Polyvalent d'Yvette et, sur rendez-vous le mardi après-midi.

- Par mail : contact@levisssaintnom.ufcquechoisir.fr

- Par courrier : UFC Que-Choisir de Lévis-Saint-Nom, Les Marronniers, 78320 - Lévis-Saint-Nom





15 ans plus tard, JAZZ A TOUTE HEURE Toujours plus proche de vous !

Le Parc s'agrandit, nous aussi. Plus de musique, plus de lieux, plus d'événements, plus de choix, et toujours beaucoup d'élégance.

Une ligne de concerts à deux pas de chez vous pour des transports en commun au cœur du Parc naturel régional. Un arrêt à chaque station indispensable : un village, une musique, un artiste, de l'inattendu, des stars, des découvertes, des premières fois, du bonheur à toute heure.

15 ans, le changement c'est maintenant.. Celui de la programmation. Un style de mélanges pour s'afficher chic, voire sexy. Michel JONASZ vient miauler dans le Parc, du Blues de banlieue internationale avec le BLUES CARAVAN et ses guitare-héros, du Blues pur jus avec Roland TCHAKOUNTE ou tout frais sorti de l'harmonica de Rachele PLAS, de la Soul avec Jo HARMAN et Gaby MORENO, du Funk avec ELECTRODELUXE, de la Folk avec LARKIN POE et bien sûr du Jazz avec André CECARELLI et son projet ULTIMO, MALIA qui rend hommage à Nina Simone, Ronald BAKER et Michele HENDRICKS pour un retour vers le hard-bop, et une journée consacrée au Jazz manouche avec Lollo MEIER, Fapy LAFERTIN, Dave KELBIE et Antoine BOYER.

Beaucoup d'autres choses encore, à découvrir sur www.jazzatouteheure.com

Au troisième top, il sera JAZZ, BLUES, POP, ROCK A TOUTE HEURE...

LES NOUVELLES DE LA RECRE



Les lévisiens, petits et grands, aiment les jeux de société ! Le 17 février dernier, pas moins de 10 équipes d'enfants et de parents ont pu jouer à Dobble, au P'tit Bac, à Pictionary, à Puissance 4, ... L'hiver nous a même offert un joli rayon de soleil pour goûter dehors !

Bravo et merci à tous les participants !



Dimanche 7 avril

Préparez vos paniers, ouvrez grand vos yeux, et ramassez ...

Rendez-vous sur le parking de la Mairie, à 15h30 à Girouard, pour notre chasse aux œufs annuelle, qui sera suivie d'un goûter.. – Participation : 2 euros par enfant de 3 à 11 ans.



Samedi 13 juillet

Buffet campagnard maison, puis retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal. Complément d'informations dans le prochain Lévis-Infos



Samedi 14 septembre

Fête de l'automne, videz vos greniers et préparez vos stands pour la brocante. Barbecue le midi, Jeux pour les enfants, petits et grands, et dîner en fin de journée. De plus amples détails vous seront communiqués prochainement.



Samedi 16 novembre

Soirée Bavaroise, choucroute et orchestre.



Dimanche 8 décembre

Enfin, le Comité des fêtes vient de conclure un contrat avec le Père Noël, qui viendra en personne, à partir de 15h30, récupérer les lettres des Bambins de la commune autour d'un petit goûter et d'une boisson chaude ...



L'amicale côté nature

Conseils de jardinage avec Daniel (le coin du jardinier)

Venez apprendre à diviser les touffes de vivaces en sélectionnant celles qui sont en bonne santé et les mettre dans des sols neufs c'est-à-dire nouveaux. Vous pouvez faire aussi la même chose si vos perce-neiges sont devenues trop serrées. Il faudra alors attendre la fin de la floraison.

Cette division est souvent très utile pour aérer les touffes, multiplier les plantes et éventuellement faire des petits cadeaux à vos amis ou vos voisins.

Ce sera également le moment de pratiquer les premiers bouturages.

Ces deux derniers sujets seront traités par l'« Amicale » au cours de réunions sur la multiplication végétative.

La première aura lieu à la salle de Girouard le 15 avril prochain à 20h30.

Le sujet sera axé sur les principales techniques de multiplications végétatives et l'on se focalisera sur ces sujets par ateliers. Le premier atelier concernera le bouturage.

Ces réunions seront ouvertes à tous, sans être forcément participants à l'association.

Lévis Country Line Dance



Première Assemblée Générale le 21 février dernier pour l'association Country Line Dance. Marie Astoul devient secrétaire générale, Brigitte Tettamanti présidente.

L'association a proposé un bal country le 27 janvier dernier, avec une cinquantaine de personnes présentes.

Un stage pour débutants est organisé le dimanche 24 mars dans la salle polyvalente de 14h30 à 16h30, pour apprendre de nouvelles danses et se faire plaisir. Les inscriptions se font sur lcdl78@gmail.com Pour toutes autres infos : leviscountry.free.fr – Tél : 06 21 57 72 04



Graines et Cultures

Avec le contrat-légumes et le contrats-céufs, nous vous proposons un nouveau contrat-pain avec un boulanger du Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse.

Pour tout contact : f-magar@orange.fr

Pour en savoir plus : www.grainesetcultures.fr

